

**Objet :** PROGRAMMES TRIENNAUX ET RAPPORTS D'ACTIVITES DES CPMS

**Réseaux :** Tous

**Niveaux et services :** CPMS

**Période :** **Année scolaire 2005-2006**

- A Madame la Ministre –Membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'enseignement
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Mandataires des Pouvoirs organisateurs des Centres P.M.S. subventionnés libres ;
- A Mesdames les Directrices et Messieurs les Directeurs des Centres Psycho-Médico-Sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française ;

**Pour information :**

- Aux membres du service d'inspection des Centres P.M.S.

**Autorités :** Ministre-Présidente chargée de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement de promotion sociale

**Signataire(s) :** Marie ARENA

**Gestionnaires :** Cabinet de la Ministre-Présidente

**Personne(s)-ressource(s) :** Yvonne Havelange ([yvonne.havelange@cfwb.be](mailto:yvonne.havelange@cfwb.be))

**Renvoi(s) :**

**Nombre de pages :** texte : p.

**Téléphone pour duplicata :**

**Mots-clés :** programmes – rapports - C.P.M.S.

Bruxelles, le

Mesdames, Messieurs,

Le Contrat Stratégique pour l'Education, enrichi des apports des multiples consultations, prend actuellement sa forme définitive et entrera dans la première phase de concrétisation de ses mesures, dès la rentrée prochaine.

Les Centres P.M.S., comme partenaires privilégiés de l'école prennent part à ce vaste chantier et relèvent, avec l'ensemble des acteurs, les défis lancés. Les nouveaux objectifs fixés ne peuvent se concevoir dans la précipitation mais, au contraire ils doivent faire l'objet de réflexions approfondies préalables.

Dans ce contexte, il ne me paraît pas opportun de vous inviter à élaborer, en septembre 2005, vos nouveaux programmes triennaux.

Les programmes triennaux 2002-2005 sont donc prorogés pour l'année scolaire 2005-2006 et les nouveaux programmes seront élaborés pour le triennat 2006-2009.

Le rapport d'activités, également postposé d'un an, couvrira, lui, la période 2002-2006.

Je vous invite, néanmoins, à privilégier l'année scolaire prochaine :

- vos actions de prévention, de repérage et d'accompagnement des enfants à risques dès l'enseignement maternel et au premier degré de l'enseignement primaire,
- vos activités d'information et d'orientation dans l'enseignement secondaire et, plus spécialement, au 1<sup>er</sup> degré.

Je vous remercie de votre collaboration.

La Ministre-Présidente,  
Chargée de l'Enseignement obligatoire et de  
promotion sociale

Marie Arena